



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3055 — Mardi 11 Mars 2008

— 13<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### AVIS DES SOCIETES

#### **COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE - ASTREE -**

Siège Social : 45, avenue Kheireddine Pacha - 1002 TUNIS -

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE- réuni le jeudi 6 mars 2008, a arrêté les comptes de la Compagnie pour l'exercice 2007 et a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 25 avril 2008. Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de deux dinars (2 dinars) par action.

Le conseil d'administration a décidé, aussi, de convoquer à la même date une Assemblée Générale Extraordinaire à la quelle il sera proposé une augmentation du capital de la Compagnie pour le porter de dix millions de dinars (10 MD) à vingt millions de dinars (20 MD). Cette augmentation sera réalisée par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite pour une action ancienne.

2008 - AS - 115

## ASSEMBLEES GENERALES

#### **SOCIETE EL WIFACK LEASING**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Médenine 4100 -

La Société El Wifack Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 26 mars 2008 à 10 h** à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC - TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2007.
2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2007
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2007.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2007.
6. Renouvellement/désignation d'un co-commissaire aux comptes.
7. Autorisation de régulation du cours de l'action.

2008 - AS - 113

EMISSION D'UN  
EMPRUNT OBLIGATAIRE

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

**Portée du visa du CMF :** Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### EMPRUNT OBLIGATAIRE « PANOBOIS 2007 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société PANOBOIS, réunie le 30 juin 2006, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 5 000 000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et conditions de l'émission envisagée. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 28 août 2007 a décidé d'émettre cet emprunt, à un taux d'émission de 6,5%. Ci-après les conditions d'émission de cet emprunt :

**Dénomination de l'emprunt :** « PANOBOIS 2007 »

**Montant :** 5 000 000 dinars divisés en 50 000 obligations de 100 dinars chacune.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Toutes les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt porteront intérêts au taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la base de la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Taux de rendement actuariel :** Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

**Durée :** Les obligations seront émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise.

**Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 5 ans pour le présent emprunt.

**Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10 avril 2008**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **10 avril 2008**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Amortissement :** Les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **10 avril 2015**.

**Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **10 avril** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10 avril 2009**. Le premier remboursement en capital sera effectué à partir de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le **10 avril 2011**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

**Période de souscriptions et de versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **28 mars 2008** au siège de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **10 avril 2008**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **17 avril 2008** avec maintien de la date unique de jouissance. En cas de non-placement intégral de l'émission au **17 avril 2008**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :** Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **28 mars 2008** auprès de Amen Invest- intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

**Etablissement chargé du service financier de l'emprunt :** L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations « PANOBOIS 2007 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Invest, Intermédiaire en Bourse.

**Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Garanties bancaires :** L'emprunt « PANOBOIS 2007 » est assorti de la garantie bancaire de la BH pour deux millions cinq cent mille dinars (Tranche A), de la BIAT pour un million de dinars (Tranche B), de la BTE pour un million cinq cent mille dinars (Tranche C), sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt. A cet effet, les banques garantes assureront chacune pour la tranche qu'elle garantit à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus.

**Lieu où peuvent être consultés les contrats de garanties, sûretés et engagements :** Siège social de la Société PANOBOIS -Route de Tunis- Hmada EL Kébira BP24- 4011 Hammam Sousse.

PANOBOIS 2007 - (suite)

**Cotation en bourse :** La Société PANOBOIS s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « PANOBOIS 2007 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM :** La Société PANOBOIS s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « PANOBOIS 2007 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Circulation des titres :** Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire en Bourse doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le n° **08-597** du **10 mars 2008**, sera mis, incessamment, à la disposition du public, auprès de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

2008 - AS - 116

**AVIS**

**COURBE DES TAUX DU 11 MARS 2008**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	<b>Taux moyen mensuel du marché monétaire</b>	<b>5,384%</b>		
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008		5,395%	
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008		5,417%	
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,423%	1 002,898
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008		5,429%	
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,444%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,462%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,474%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,498%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,529%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,541%	1 009,061
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,713%	1 019,734
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		6,016%	999,289
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,265%		991,837
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,344%	1 056,605
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,381%	1 094,173
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,473%	1 028,166
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,734%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,851%		992,444
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		981,822

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 10/03/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 11/03/2008	PLUS OU MOINS VALEUR DEPUIS LE 31/12/2007	
					EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	121,910	121,923	0,880	0,73%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	104,359	104,369	0,767	0,74%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	103,202	103,213	0,722	0,70%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	105,593	105,606	0,814	0,78%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	105,527	105,541	0,918	0,88%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	105,756	105,795	0,945	0,90%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	104,023	104,036	0,836	0,81%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	104,053	-	-	-
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	106,785	106,798	0,819	0,77%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	105,753	105,765	0,853	0,81%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	108,946	108,960	0,893	0,83%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	105,071	105,107	0,868	0,83%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	104,699	104,714	0,852	0,82%
MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2007	106,991	107,005	0,850	0,80%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	105,351	105,364	0,853	0,82%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	106,796	106,808	0,883	0,83%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	29/05/2007	107,030	107,044	0,823	0,77%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	104,789	104,848	0,790	0,76%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	106,079	106,092	0,878	0,83%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	108,509	108,546	0,911	0,85%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	105,152	105,165	0,968	0,93%
FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	FINACORP	-	100,515	100,526	0,526	0,53%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,108	1,109	0,007	0,64%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,478	10,479	0,080	0,77%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,497	10,499	0,083	0,80%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	100,044	100,056	0,056	0,06%
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,185	40,197	0,335	0,84%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,178	29,183	0,250	0,86%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	75,040	74,739	0,794	1,07%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2007	87,991	87,910	3,281	3,88%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2007	900,187	898,843	28,920	3,32%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	61,651	61,449	-3,118	-4,83%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	102,106	102,090	-0,729	-0,71%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	56,534	56,532	0,424	0,76%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	45,548	-	-	-
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	47,537	47,467	-1,011	-2,09%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	94,623	94,550	0,895	0,96%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	91,422	91,240	2,170	2,44%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	13,010	12,990	0,291	2,29%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	70,426	70,164	2,344	3,46%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	178,891	178,747	9,648	5,71%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	113,096	113,088	-0,636	-0,56%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	28/05/2007	1 243,806	1 241,050	24,396	2,01%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 521,123	1 517,936	52,781	3,60%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 129,981	129,628	-2,868	-2,16%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 127,639	127,205	-2,034	-1,57%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 119,258	119,304	0,702	0,59%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,478	1,460	0,064	4,58%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,344	1,333	0,038	2,93%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 8 526,333	8 416,182	-451,236	-5,09%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10 696,000	10,701	0,112	1,06%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,859	10,869	0,191	1,79%
FCP IRADETT 100	AFC	-	11,155	11,148	0,265	2,43%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,776	10,765	0,222	2,11%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 99,714	99,453	-0,878	-0,88%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 103,106	102,387	1,657	1,64%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 102,696	102,145	1,264	1,25%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	11,255	11,220	0,645	6,10%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 025,453	1 026,440	7,419	0,73%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 029,953	5 023,705	23,705	0,47%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 100,067	100,119	0,119	0,12%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 100,053	99,966	-0,034	-0,03%

\* S.C. :SICAV de type Capitalisation

\*\* V.L. Calculée hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS